



Philippe Herminjard

La part des vins importés progresse irrémédiablement et la perte de marché se réalise au détriment du vin indigène exclusivement.

L'économie vitivinicole suisse peine à maintenir ses parts de marché

La viticulture suisse s'est restructurée depuis plus d'une décennie mais ces efforts ne suffisent pas à résister à une crise viticole structurelle, qui se manifeste en particulier par l'importance toujours plus grande du tourisme d'achat.

Une fois encore, le rapport annuel de la consommation de vin en Suisse révèle une baisse de la consommation en 2012. En soi, un recul n'est pas forcément inquiétant sauf si celui-ci se répète depuis plus de vingt ans sans discontinuer. Comparée à ce qu'elle était il y a deux décennies, la consommation globale a baissé de quelque 43 millions de litres, soit 14%. Pour la première fois en 2012, la consommation des vins indigènes se situe au-dessous de cent millions de litres, plus précisément à 97 millions. Il y a vingt ans, elle était supérieure de 41 millions de litres, ce qui correspond à une baisse effective de 30% sur le marché intérieur. La situation vaudoise est encore plus inquiétante puisqu'en vingt ans, la consommation a chuté de quelque 17 millions de litres, soit 40%; le vin blanc, à lui seul, a reculé de 45%! Le vignoble vaudois étant l'un des derniers à produire plus de vin blanc que de vin rouge, on comprend les répercussions directes que cette situation peut avoir sur l'économie vitivinicole vaudoise. Pourtant, la population suisse ne cesse de croître et la volonté de boire moins ne semble pas parmi ses préoccupations principales. Pourquoi donc la consommation continue-t-elle de chuter? Pour une partie significative, la réponse se trouve dans les résultats des enquêtes sur la consommation de détail. Selon l'institut d'étude de marché suisse GfK, les Suisses auraient acheté en 2012 pour 8,3

milliards de francs de marchandises à l'étranger. Par déduction, la filière viticole estime que les importations directes par le tourisme d'achat représentent 20 à 25 millions de litres de vin. Or ces importations – légales pour leur grande part – ne sont pas répertoriées et échappent aux statistiques officielles. Ainsi, la baisse de consommation n'est pas aussi importante qu'il y paraît, mais la part des vins importés progresse et la perte de marché se réalise au détriment du vin indigène exclusivement. Depuis la globalisation en 2001 du contingent d'importation de vin en Suisse, la viticulture indigène a entrepris plusieurs mesures d'adaptation telles que la reconversion du vignoble permettant d'offrir plus de vins de cépages. Poussés à la qualité, les vigneronnes suisses ont accepté des baisses répétées des limites de production à l'unité de surface. Dans le même temps, ils ont consenti à investir toujours plus d'argent pour la promotion de leurs vins par des opérations communes ou individuelles. Malgré tout, l'équilibre financier des entreprises n'est pas atteint, car les prix n'ont guère progressé. Par conséquent, on peut affirmer que la crise viticole est bien réelle et que les perspectives restent moroses, compte tenu du contexte économique européen et mondial. Le vin indigène reste confronté à un marché mondial hyperconcurrentiel et à un franc fort qui devrait le rester longtemps. Le retour à la fermeture des frontières n'est guère envisageable et la baisse des rendements à l'unité de surface atteint ses limites. Dès lors, les bonnes questions doivent trouver rapidement une réponse. Comment se profiler face à l'importation directe et parallèle? La Suisse produit d'excellents crus avec un rapport qualité/prix parmi les meilleurs au monde, mais elle n'arrive pas à leur affecter la création de valeur attendue. Les pistes à développer passent vraisemblablement par des efforts supplémentaires de promotion aux plans suisse, cantonal et régional mais aussi, par une volonté farouche de développer l'exportation. Sinon, ici comme ailleurs, l'arrachage de vignes risque de devenir l'ultime geste du vigneron.

Mesure d'allègement en faveur du vin suisse

Sur proposition des milieux concernés, le Parlement a adopté en décembre dernier un crédit de 10 millions de francs pour une mesure de déclassement de vin AOC en vin de table afin d'assainir un marché surchargé. Ce soutien doit permettre l'écoulement des stocks provenant des dernières récoltes, et ce à titre exceptionnel. Cette décision, prise contre l'avis de l'administration qui ne la jugeait pas pertinente, est justifiée par le franc fort, la vendange 2011 généreuse et par un nouveau recul de la consommation de vin suisse.

Une contribution fédérale de 1,50 franc au maximum par litre de vin AOC déclassé est octroyée moyennant une participation équivalente des entreprises bénéficiaires de la mesure; cela porte ainsi le prix du vin de table d'origine suisse au même niveau que celui habituellement importé. Durant les années 2013 et 2014, le rendement viticole helvétique maximal admis à l'unité de surface pour le vin blanc sera réduit de 100 g/m².